



Incutech favorise le lancement de nouvelles entreprises de haute technologie

Le taux de mortalité en bas âge est à la baisse chez les entreprises du Nouveau-Brunswick. C'est, du moins, ce qu'espère la Incutech Brunswick Inc.

La Incutech, qui a ouvert ses portes en octobre 1988 à Fredericton, est un centre d'incubation pour les entreprises de haute technologie, c'est-à-dire un lieu où ces dernières reçoivent l'aide nécessaire jusqu'à ce qu'elles soient assez fortes pour voler de leurs propres ailes.

Selon Don Doucet, son directeur, plus de 90 pour cent des compagnies de pointe disparaissent en moins de deux ans à cause d'un mauvais sens des affaires. Or, la plupart des centres d'incubation en Amérique du Nord affichent un taux de survie de 90 pour cent.

Incutech vient à l'aide des entrepreneurs en leur offrant des subventions de location, des services de bureau partagés et des services de consultation professionnelle en affaires. À l'heure actuelle, toutes les entreprises qui bénéficient de ces services sont situées au centre même, mais Doucet espère que la situation va bientôt changer.

"Nous encourageons les entreprises à s'établir dans divers endroits de la province, sur un pied d'égalité avec celles déjà en place", dit-il. Pour ce faire, Incutech offre les mêmes services aux entrepreneurs qui se trouvent en dehors de Fredericton par le biais d'un programme de rayonnement.

"Nous subventionnons leur location de locaux dans la collectivité de leur choix, et nous leur donnons accès aux mêmes services qui sont offerts à nos locataires, ici. Nous organisons des séminaires et assumons les frais de déplacement, s'il y a lieu", explique Doucet. Incutech va jusqu'à payer les frais de consultation technique pour les entreprises.

Les intéressés doivent présenter un plan d'affaires. L'aide de conseillers est disponible si nécessaire. Le plan est examiné par un comité de sélection se composant de Don Doucet et de représentants de l'Université du Nouveau-Brunswick, du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick et du Centre d'innovation (un autre programme visant à supporter les entrepreneurs).

Situé dans l'ancien pavillon des sciences forestières

de l'UNB, le centre est parrainé par cette dernière ainsi que par le CRPNB. Il compte actuellement sept occupants, bénéficiant tous de ses services.

Un locataire est déjà en train de prouver qu'un tel programme peut porter fruit. Il s'agit de la Mynic Inc., qui produit et vend des enregistreurs électroniques de données pour la mesure du volume du bois dans le secteur forestier. Cet instrument est vendu jusqu'en Saskatchewan, et la plupart des grandes compagnies néo-brunswickoises en ont déjà acheté.

Mais la Mynic a encore beaucoup à apprendre, selon son fondateur, Mike McCormick. C'est pourquoi Doucet s'attend à voir les entreprises profiter des services d'Incutech pendant une période de 18 à 24 mois avant de pouvoir se débrouiller par elles-mêmes. Bien qu'aucune durée limite n'ait été fixée, les baux de location sont réexaminés annuellement et la plupart des entreprises qui marchent bien viennent à avoir besoin de locaux plus grands.

Incutech reçoit 1,3 million de dollars sur quatre ans en vertu d'une sous-entente fédérale-provinciale sur l'innovation industrielle et le développement technologique. ISTC siège au comité de gestion chargé d'administrer ladite entente.

Doucet espère que celle-ci se poursuivra au-delà de ces quatre années.

À la fin de sa cinquième ou sixième année, Incutech devrait être entièrement autonome, selon Doucet. Des revenus sont tirés des loyers des occupants et des 2 pour cent en actions privilégiées qu'Incutech reçoit en échange de ses services.

Il s'agit donc d'un programme qui compte sur son propre succès pour pouvoir continuer. Et la réussite des futures entreprises néo-brunswickoises devrait être assurée si l'on en juge par le septième occupant du centre, la Junior Achievement de Fredericton, une organisation qui encourage la création de jeunes entreprises.

Si vous désirez en savoir davantage sur Incutech ou son programme de rayonnement, téléphonez à Don Doucet au (506) 453-4500 ou au 1-800-561-4038 (au Nouveau-Brunswick seulement).



"On ne manque pas d'esprit d'innovation!"

Note de l'éditeur : Voici le deuxième article d'une rubrique consacrée aux organisations membres du Forum sur la technologie d'ISTC, ainsi qu'aux groupes qui s'intéressent de près aux activités scientifiques et technologiques de la province.

Dans une maison datant du XVIII^e siècle, à Fredericton, se trouve une organisation qui attend que des choses nouvelles et extraordinaires soient inventées. Cette organisation, le Centre d'Innovation Nouveau-Brunswick, aide les entrepreneurs, les innovateurs et les inventeurs à commercialiser leurs nouveaux produits, avec l'aide financière du gouvernement.

La maison Johnston, sise au 124,



David Coombs explique à Daniel Pelletier, conseiller en commercialisation du Centre d'innovation, une des caractéristiques du gradateur qu'il a inventé.

rue St. John, abrite le Centre d'Innovation depuis avril 1988. Selon son directeur, Al Gallant, le personnel a répondu à plus de 370 demandes de renseignements depuis cette date.

Le Centre a pour mission d'accélérer le lancement de nouvelles entreprises technologiques au Nouveau-Brunswick. Gallant estime qu'il existe un grand esprit d'innovation dans la province. Les entrepreneurs ne manquent pas d'idées; le problème c'est qu'ils ne savent pas comment s'y prendre pour breveter leurs inventions, trouver du capital-risque, planifier leurs opérations et commercialiser leurs produits.

Le Centre aide ses clients à évaluer leurs idées et leurs inventions

et si ces dernières satisfont aux critères de commercialisation, il passe à l'étape suivante, c'est-à-dire la consultation d'experts en planification et en commercialisation.

Le Centre d'Innovation a pour principe de ne pas faire double emploi avec les services disponibles dans les secteurs public et privé. Son rôle consiste à créer du travail, non pas à en enlever aux autres.

Il est financé dans le cadre de la sous-entente fédérale-provinciale sur l'innovation industrielle et le développement technologique. ISTC est membre du comité de gestion à qui incombe l'administration de l'entente.

Gallant insiste sur le fait que le Centre d'Innovation ne sert pas à maintenir en vie les entreprises à tout prix. "Notre but est d'aider à identifier et à lancer des entreprises qui ont le potentiel nécessaire pour prospérer dans un milieu où la concurrence est vive."

Jusqu'ici, le Centre a aidé six clients à fabriquer et commercialiser leurs inventions. C'est là un chiffre légèrement élevé, de dire Gallant,

car les gens ne faisaient que s'asseoir sur leurs inventions en attendant que quelqu'un leur donne un peu d'encouragement. Ailleurs au pays, les centres semblables affichent un taux de réussite de 1,5 à 2 pour cent, ce qui est le niveau que nous espérons maintenir une fois que l'afflux initial sera passé.

Un de ses clients a mis au point un gradateur à l'intention des laboratoires qui font des recherches dans le domaine des virus et de la microbiologie. Cet appareil, qui permet de gagner beaucoup de temps, se vend très bien aujourd'hui comme l'a constaté son inventeur, professeur d'université, David Coombs, qui a du mal à suffire à la demande.

C'est là le genre de succès que Gallant vise : "Nous avons été surpris de voir tout ce que les gens inventent. On ne manque pas d'esprit d'innovation!"

Peut-être que cette vieille maison de la rue St. John entrera un jour dans l'histoire pour avoir lancé une importante invention canadienne.

Calendrier des manifestations

Date	Manifestation	Lieu	Organisme responsable	Renseignements
15 jan.	Partenariat stratégique POT	Moncton	ISTC	J.-G. Bernard (506) 857-6578
1-2 fév.	Symposium sur l'environnement	Moncton	ISTC	Eric Robichaud (506) 857-6450
6 fév.	Commercialisation internationale de la technologie POT	Moncton	ISTC	J.-G. Bernard (506) 857-6578
14 fév.	Consultants POT	Moncton	ISTC	John Richard (506) 857-6459
14-16 fév.	Exposition Aquiculture Canada	Saint-Jean		Bob Dunnington (506) 757-8936
1 mars	Bases de données POT	Moncton	ISTC	J.-G. Bernard (506) 857-6578
15 mars	Technologie des plastiques POT	Moncton	ISTC	J.-G. Bernard (506) 857-6578
15-16 mars	Gestion d'une petite entreprise manufacturière	Newcastle	C et T	Charles Allport (506) 453-2876
24-26 mars	Exposition et matériaux de construction de l'Atlantique	Moncton	ABSDA	John Ward (506) 858-0700

Légende

ISTC - Industrie, Sciences et Technologie Canada
 POT - Programme d'orientation technologique
 C et T - Ministère du Commerce et de la Technologie du N.-B.
 ABSDA - Atlantic Building Supply Dealers Association

Publication des résultats préliminaires de l'étude sur le commerce au Nouveau-Brunswick

Les résultats préliminaires d'une analyse des besoins, faite dans le cadre d'une étude visant à formuler une stratégie commerciale pour le Nouveau-Brunswick, ont été publiés.

Après deux mois de recherches intensives au cours de l'été, les professeurs N. Schaefer, de l'Université du Nouveau-Brunswick, et M. Zeitoun, de l'Université de Moncton, ont complété avec succès la première étape de leur étude en menant des entrevues approfondies auprès de cinquante entreprises exportatrices du Nouveau-Brunswick.

Ils se sont ainsi penchés sur les besoins des exportateurs de la province, ainsi que sur ceux de dix autres entreprises ayant un potentiel d'exportation pour l'avenir. Ces dix entreprises ont des produits qui ne sont pas encore exportés, bien qu'ils soient suffisamment concurrentiels pour l'être. Elles ont été choisies à partir d'une liste de cent entreprises ayant participé au Programme des nouveaux exportateurs vers les États frontaliers (NEEF).

Voici quelques observations préliminaires que l'on peut tirer de cette analyse.

Plusieurs exportateurs sont préoccupés par l'augmentation de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain. Son effet négatif sur les exportations devient plus prononcé lorsque les taux d'intérêt sont élevés.

L'accessibilité restreinte des ressources empêche les petites et moyennes entreprises d'accroître leurs exportations.

Une stratégie commerciale solide, ainsi que des techniques de production plus perfectionnées, devraient être élaborées pour les produits du Nouveau-Brunswick.

La plupart des exportateurs sont au courant de l'entente sur le libre-échange et ne la considèrent pas comme une menace. De nombreux exportateurs estiment qu'elle ne renfermera que peu de possibilités pour eux. Quelques entrepreneurs trouvent, toutefois, qu'elle aura des répercussions graves pour eux et qu'ils devront s'adapter.

Ce ne sont là que quelques-uns des résultats de l'étude.

Après compilation des données, trois conclusions générales peuvent être tirées.

Tout d'abord, pour ce qui est de savoir ce qui pousse les entreprises à

exporter, on a constaté que, compte tenu de la complexité du marché de l'exportation, une entreprise décide soit de s'engager à fond dans cette voie ou de s'en abstenir. Les entreprises ne se mettent pas à exporter à petite échelle pour ensuite prendre de l'expansion — l'exportation est soit possible ou impossible pour elles.

Deuxièmement, les exportateurs veulent une attention individuelle plutôt que des programmes généraux. Bien que la plupart des entreprises soient au courant des différents programmes offerts par les gouvernements fédéral et provincial, bon nombre d'entre elles ont besoin d'information plus spécifique.

Enfin, l'étude a révélé que plus il y a de temps qu'une entreprise se livre

à l'exportation moins elle a besoin d'aide gouvernementale. En revanche, plus une entreprise est jeune, plus elle a besoin de l'aide des gouvernements.

Outre ces conclusions, on semble être généralement d'avis que des mesures doivent être prises pour s'assurer que les entreprises néo-brunswickoises soient tenues au courant des technologies de pointe dans leurs secteurs d'activité.

Les recommandations finales de l'étude seront publiées en janvier 1990 par les onze membres du Comité consultatif du commerce. Les secteurs public et privé sauront alors ce qu'ils ont à faire pour stimuler le milieu économique du Nouveau-Brunswick.



Prix d'excellence en exportation du Canada à la Connors Bros. Limited.

Lors d'une récente célébration à Blacks Harbour, on aperçoit, tenant fièrement le Prix d'excellence en exportation du Canada (de gauche à droite), Fraser McLeod, directeur du personnel, Connors Bros., Fraser Walsh, vice-président à la mise en conserve, Connors Bros., Greg Thompson, député de Carleton-Charlotte, Vincent Taddeo, vice-président à la commercialisation, Connors Bros., Guy-André Gélinas, Directeur, premier délégué commercial, Centre de commerce international, ISTC, et Heinz Schaerer, directeur de l'exportation, Connors Bros. Cette entreprise néo-brunswickoise a été choisie parmi plusieurs centaines de candidats d'un bout à l'autre du pays pour avoir réussi à percer de nouveaux marchés et à implanter un nouveau produit sur le marché mondial. La Connors a tenu un banquet en l'honneur de certains de ses employés pour célébrer l'événement.

Projet de symposium sur l'environnement

Un important symposium est prévu pour le 1^{er} et le 2 février 1990, à Moncton. Les participants — gouvernements, universités, associations industrielles, gens d'affaires et groupes d'intérêt — pourront se pencher sur les problèmes auxquels le Nouveau-Brunswick se heurte en matière d'environnement et dégager les possibilités de retombées industrielles et de recherches scientifiques.

L'accent mis sur le développement durable dans le monde a incité les pays à trouver des solutions aux problèmes actuels de pollution et à prévenir les problèmes futurs. Cela a, à son tour, augmenté la possibilité de fournir des produits et des services destinés à la protection de l'environnement à la fois sur les marchés nationaux et mondiaux. Le secteur international de l'environnement est relativement jeune et représente d'intéressantes

possibilités pour les entreprises néo-brunswickoises.

Ce symposium est organisé et parrainé par ISTE, de concert avec Environnement Canada, les ministères provinciaux du Commerce et de la Technologie et de l'Environnement, le Centre de recherche en sciences de l'environnement de l'Université de Moncton et la Table ronde du premier ministre sur l'environnement et l'économie.

Plusieurs spécialistes de l'environnement y traiteront de questions touchant à deux grands thèmes : la gestion rationnelle des ressources et les Industries et l'environnement. M. David Runnalls, directeur associé du programme de développement durable et de l'environnement, à l'Institut de recherches politiques, sera le conférencier d'honneur lors du banquet, le 1^{er} février.



La préinscription est essentielle. Les droits d'inscription sont de 125 \$ avant le 12 janvier et de 145 \$ par après. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Joanne Lewis (506-857-6669) ou Eric Robichaud (506-857-6450) au bureau d'ISTC à Moncton.

Prix d'excellence à des entreprises néo-brunswickoises

La Belleisle Foods Limited, de Belleisle Creek dans le comté de Kent, et la Triangle Kitchen Limited, de Dieppe, se sont retrouvées parmi les gagnants des Prix d'excellence en affaires du Canada de 1989. Elles ont toutes deux remporté des certificats

de mérite dans la catégorie des petites entreprises. Bien que la Repap ait son siège social à Montréal, M. Petty a été reconnu pour son travail dans la région de la Miramichi.

Cela fait maintenant six ans que les Prix d'excellence en affaires du Canada récompensent l'excellence dans neuf domaines différents reliés

aux affaires. Le concours s'adresse à toutes les entreprises du Canada, peu importe leur taille ou leur domaine d'activité. Pour tout renseignement sur le programme de 1990, prière de communiquer avec le bureau d'ISTC, à Moncton, au 857-4782.



de mérite dans la catégorie des petites entreprises. Leur candidature a été retenue sur des centaines d'autres d'un peu partout au pays par un panel de juges représentant le secteur des affaires. Récompensées pour leur excellente performance, ces entreprises reflètent le potentiel qui existe tant au pays qu'à l'étranger pour les entreprises néo-brunswickoises.

George Petty, président-directeur général de la Repap Entreprises Inc, a reçu la médaille d'or dans la catégo-

Une nouvelle brochure sur le commerce à l'intention des Canadiens

Le ministère fédéral des Affaires extérieures et du Commerce extérieur a récemment publié une brochure sur le commerce au Canada pour l'année 1988-1989.

La brochure, intitulée "Le défi de la concurrence internationale", décrit la performance commerciale internationale du Canada et explique comment le gouvernement aide les Canadiens à percer sur les marchés mondiaux qui se font de plus en plus concurrentiels à l'approche du XXI^e siècle.

Y sont décrites, par exemple, les mesures qui ont été prises pour appliquer l'entente de libre-échange, de même que les perspectives et les priorités de commerce qui nous attendent dans les années à venir.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre de commerce international d'ISTC, à Moncton, au 857-6452 ou au 1-800-332-3801.

La Repap : en voie de transformer l'industrie des pâtes et papiers grâce au procédé ALCELL

On a trouvé encore une autre façon d'utiliser l'alcool.

Un nouveau procédé, qui pourrait fort bien changer l'industrie mondiale des pâtes et papiers, est en cours de mise au point, d'essai et d'application à Newcastle, au Nouveau-Brunswick.

La Repap Enterprises Inc. est une société canadienne, entièrement intégrée, de produits forestiers. Son chiffre d'affaires s'élevait à environ un milliard de dollars l'an dernier. Elle se livre actuellement à des essais dans son usine de Newcastle se servant du procédé ALCELL, qui fût désigné pour produire 33 tonnes de pâte de bois par jour.

Le procédé ALCELL est fondé sur l'utilisation de l'alcool au lieu du soufre. Les résultats constituent une bonne nouvelle pour l'environnement et l'économie.

Contrairement aux procédés généralement employés pour la production de pâte à papier, le procédé ALCELL ne produit pas de polluants atmosphériques nocifs. De plus, il blanchit plus facilement, de sorte qu'il faut moins d'agents de blanchiment, une source importante de pollution par la dioxine.

Le procédé devrait également conduire à une plus grande rentabilité. Étant plus simple que les procédés classiques, il nécessite moins de temps pour produire des quantités équivalentes de pâte, sans compter que la plus grande simplicité du matériel se traduit par des périodes de construction plus courtes. Le procédé ALCELL est semblable à celui utilisé pour le raffinage du pétrole brut; il donne également lieu à des sous-produits commercialisables. Ensemble, tous ces avantages économiques signifient qu'il sera peut-être possible de construire des usines plus petites nécessitant l'investissement de sommes moins importantes.

"Ce projet est l'un des plus importants en recherche et développement au Canada, de dire Wayne Boardman, agent principal du développement du secteur industriel d'ISTC, qui suit le projet depuis ses débuts. Il a le potentiel de faire une importante contribution au chapitre de l'emploi et de l'environnement dans un secteur primaire clé."

Le procédé ALCELL est fondé sur le principe qui veut que le bois n'est pas simplement une source de fibres



L'usine de démonstration du procédé ALCELL, à Newcastle au Nouveau-Brunswick, peut produire 33 tonnes de pâte par jour. Ce projet, ainsi que d'autres lancés par la Repap dans la région de la Miramichi, ont valu au président-directeur général de la compagnie, George Petty, la médaille d'or de l'entrepreneurship, décernée dans le cadre des Prix d'excellence en affaires du Canada - 1989.

cellulosiques, mais un matériau ayant plusieurs éléments utiles. Les copeaux de bois sont traités au moyen de diverses solutions chaudes d'alcool afin d'extraire la lignine (élément qui lie les fibres du bois) et d'autres substances. Il en résulte un mélange de fibres cellulosiques semblable à celui produit par les procédés chimiques, mais sans qu'il soit nécessaire d'utiliser du soufre. La lignine et les autres sous-produits utiles peuvent ensuite être récupérés et vendus, alors que l'alcool peut être distillé et réutilisé.

Le président de la Repap, George Petty, croit que le procédé ALCELL a une grande importance non seulement pour l'industrie mondiale des pâtes et papiers, mais aussi pour la Repap elle-même qui songe maintenant à en faire la commercialisation.

La société espère tout d'abord intégrer le procédé dans ses opérations de papier enduit, à Newcastle, pour ensuite diffuser la technologie à l'échelle mondiale. La Repap-Ferrostaal Inc., une nouvelle entreprise mixte avec la Ferrostaal A.G. d'Allemagne de l'Ouest, a le mandat de construire des usines clés en main, utilisant le procédé ALCELL, partout dans le monde. Cette association devrait avoir d'importantes

retombées économiques pour le Canada.

L'engagement d'ISTC dans ce projet est de 32,5 millions de dollars soit à peu près la moitié du coût initialement prévu pour la construction de l'usine de démonstration. Ce projet représente des avantages économiques et écologiques pour toute l'industrie. Il sera, en effet, possible de convertir les usines actuelles au sulfite, dont la survie économique est menacée par les pressions exercées en vue de la protection de l'environnement. De plus, le procédé ALCELL permet l'utilisation de bois durs et de ressources antérieurement sous-utilisées ou non utilisables.

Le projet comprend l'étude du potentiel commercial des sous-produits tels que la lignine, qui pourrait servir à la fabrication de panneaux de particules, et les sucres de bois, qui pourraient être utilisés dans la fabrication d'aliments pour animaux. Il y a également la possibilité de créer une industrie "satellite" pour la production de l'alcool éthylique requis pour le procédé.

Pour en savoir plus long sur ce projet, prière de communiquer avec le bureau d'ISTC à Moncton, au (506) 857-6284.

Foires commerciales et mission d'acheteurs

De plus amples renseignements sur les activités suivantes du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur Canada peuvent être obtenus en composant le (506) 857-6452 ou le Zénith 1-800-332-3801.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION : PRODUITS ET SERVICES

Moyen-orient

Foire de l'alimentation,

Mefex '90 Bahrain fév. 1990

États-Unis

Solo Food Show Boston fév. 1990

Solo Food Show Seattle fév. 1990

Moyen-orient

Saudi-Ag, Riyadh mars 1990

Foodex 90 Japon mars 1990

PECHES : PRODUITS ET SERVICES CONNEXES

États-Unis

Seafood Show Boston mars 1990

INDUSTRIE FORESTIERE : PRODUITS, MATÉRIEL ET SERVICES

États-Unis

Northwest Lumbermen's Association Jan. 1990

PRODUITS DE CONSOMMATION

États-Unis

Solo Contract Furniture Show Boston Jan. 1990

Mission canadienne d'artisanat Boston Jan. 1990

Wood Heating Show mars 1990

Mission de l'habillement Detroit mars 1990

INDUSTRIE MINIERE : PRODUITS ET SERVICES

États-Unis

Alme Conference and Show Las Vegas mars 1990

ÉDUCATION : PRODUITS MÉDICAUX ET DE SANTÉ

États-unis

New England Health Care Assembly Show mars 1990

INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

États-Unis

The Builders Show Atlanta Jan. 1990

New Jersey Builder Show Atlantic City mars 1990

Northeast Construction Boston mars 1990

DIVERS

Miami Boat & Sailboat Show Miami fév. 1990

Cherchez-vous des renseignements sur des foires commerciales et industrielles qui ont trait aux activités de votre entreprise, mais qui ne figurent pas sur la liste ci-dessus? Le bureau d'ISTC possède un répertoire des foires industrielles à l'échelle mondiale, classé par sujet et par pays. Pour tout renseignement, composez le (506) 857-6452 ou le Zénith 1-800-332-3801.

Le coin des publications

Les publications suivantes sont disponibles auprès du centre d'information, ISTC, Moncton. Venez nous voir ou appelez-nous au 1-506-857-ISTC.

- Le défi de la concurrence mondiale
- L'industrie sidérurgique canadienne — Une description précise
- Guide des Foires commerciales de l'alimentation aux EU 1989-1990
- Guide des Foires commerciales du vêtement aux EU 1989-1990
- Guide de l'exportateur à l'Anase 1989
- Guide de l'exportateur à l'Asie du sud
- Programme de la microélectronique et du développement des systèmes
- Strategic Technologies — An overview
- La petite entreprise au Canada — Croître aujourd'hui pour demain 1989
- Le capital-risque au Canada — Guide et Répertoire

ISTC Nouveau-Brunswick

Le bulletin ISTC Nouveau-Brunswick est publié par Industrie, Sciences et Technologie Canada.

Bureau régional :
770, rue Main
C.P. 1210
Moncton (N.-B.) E1C 8P9
Téléphone : (506) 857-ISTC
Télécopieur : (506) 857-6429

Fabriqué au Nouveau-Brunswick

Les sociétés désireuses de se prévaloir de cette rubrique ont seulement à faire parvenir un texte ne dépassant pas 50 mots sur leur produit ou service, accompagné d'un logo, d'un dessin, ou d'une photo en noir et blanc tirée sur papier glacé à "Fabriqué au Nouveau-Brunswick", *ISTC Nouveau-Brunswick, Industrie, Sciences et Technologie Canada, C.P. 1210, Moncton (N.-B.) E1C 8P9. Puisqu'il s'agit d'une publication bilingue, il serait bon d'envoyer le texte en anglais et en français, si c'est possible.*



La Belleisle Foods Ltd. est une entreprise de famille qui a débuté en 1950 et qui connaît actuellement une croissance rapide : ses effectifs ont augmenté de 300 pour cent depuis

1985 et elle compte étendre sa ligne de produits de huit à 25.

Peter Pope dirige, avec ses frères Fred et Roy Jr., cette entreprise rurale qui se spécialise dans les mets chinols. Son nom de commerce, Belleisle Farms, est réputé comme détenant 70 pour cent du marché des rouleaux printaniers dans les provinces de l'Atlantique.

L'entreprise vient également d'améliorer son processus de production et d'agrandir ses installations d'entreposage. Grâce à cette expansion, les produits Belleisle sont

maintenant vendus en Ontario. On en trouve même dans les supermarchés du Manitoba.

Cette entreprise de famille est un véritable succès. Elle a récemment reçu un certificat de mérite, catégorie petites entreprises, dans le cadre des Prix d'excellence en affaires du Canada, édition 1989.

Renseignements :

Peter Pope, Directeur de l'administration et des ventes
Belleisle Creek (N.-B.) E0G 1E0
Tél. : (506) 485-2564



CAROFLEX INC.

Établie à Beresford, au Nouveau-Brunswick, la Caroflex Inc. est le plus grand fabricant de stores verticaux et miniatures dans les provinces atlantiques. L'entreprise a été lancée en 1985, avec huit employés; elle en compte aujourd'hui 30, à plein temps. J. René Beaudet en est le fondateur et le président.

Outre les stores verticaux et miniatures, la Caroflex fabrique les stores plus classiques à rouleau. Très concurrentielle par rapport à tous les fabricants canadiens, elle ne produit que des articles de haute qualité

Ses stores vénitiens et verticaux sont distribués aux détaillants du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-

Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Québec. La Caroflex invite toute la population des Maritimes à promouvoir ses produits.

Renseignements : J. René Beaudet

Président
920, rue Principale
C.P. 148
Beresford (N.-B.) Canada
E0B 1H0 Tél. : (506) 548-4566



En 1984, Roger Fournier achetait la Triangle Distributors Ltd., aujourd'hui connue sous le nom de Triangle Kitchen, une entreprise qui fabrique et vend, en gros, des armoires de cuisine. Au début, l'entreprise comptait environ 20 employés et une capacité de production de 6000 pieds carrés. Aujourd'hui, elle produit plus de 28 000 pieds carrés et emploie 60 personnes en période de pointe.

Bien qu'elle soit principalement reconnue pour la fabrication

d'armoires de cuisine, la Triangle Kitchen se spécialise également dans les vanités de salles de bains et les articles ménagers tels que les vaisseliers. Offrant plus de 20 sortes d'armoires de cuisine, l'entreprise construit des modules normalisés de ses produits, tout en ayant la capacité de construire des unités sur mesure.

Grâce à sa dernière expansion, qui a débuté en janvier 1989, l'entreprise disposera de l'une des usines les plus avancées sur le plan

technologique au Canada.

Les deux types d'armoires que fabrique la Triangle Kitchen, l'un de style européen et l'autre de style modulaire, sont également vendus sur les marchés internationaux, notamment aux Bermudes, aux États-Unis et à St-Pierre-et-Miquelon.

La Triangle Kitchen a reçu un certificat de mérite dans la catégorie des petites entreprises lors de la remise des Prix d'excellence en affaires du Canada -1989.

Renseignements : Roger Fournier,

Président
Parc Industriel de Dieppe
Moncton (N.-B.) E1A 5M7
Tél. : (506) 858-5855